

Sujet : [INTERNET] Opposition classement PPRI

De : > m.boissarie (par Internet) <m.boissarie@libertysurf.fr>

Date : 04/11/2021 à 22:16

Pour : ddt-enquete-publique-vezere@dordogne.gouv.fr

Copie à : mairie.valojoulx@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Suite à l'enquête publique du samedi 30 Octobre concernant la révision des plans de prévention du risque inondation de la Vézère je souhaite vous faire part de mon opposition au nouveau classement en zone rouge de tout le village des Bories de la commune de Valojoulx.

Premièrement, la crue de référence considérée dans ce projet est celle de 1960 cependant la forte montée des eaux est imputable à une erreur humaine même si cela n'a jamais été reconnu par les pouvoirs publics. La crue de 1944 serait beaucoup plus appropriée comme référence. Lors de cette crue l'eau n'est pas montée si haute excluant de ce fait le classement de la plupart des habitations en zone rouge.

Deuxièmement, un tel classement induit la mort programmée de ce village vieux de 500 ans si aucune réhabilitation ou aménagement des bâtiments existants n'est possible. Les bâtiments agricoles qui ne sont plus utilisés ne seront plus entretenus, de plus le foncier des habitants va être fortement dévalué. Quelle solution va être proposée pour composer cette perte économique et comment pouvoir développer un territoire avec de telle contrainte ?

On pourrait aménager à minima, comme dans la plupart des zones inondables, le premier étage de ces bâtiments afin de développer une activité touristique au vu de la situation géographique du village au sein de la vallée. Dans un tel contexte socio-économique, attirer une population permettant un renouvellement des générations semble impossible.

Cordialement,

Michel Boissarie
160 rue des tilleuls Les Bories
24290 Valojoulx.